

IAE
TOURS
VAL DE LOIRE
Ecole Universitaire
de Management

ST université
de **TOURS**

GUIDE ÉTUDIANT



<https://iaetours.fr>

INDEX

Mot du Directeur	1
Calendrier universitaire	3
Ville de Tours	5
Campus universitaire	7
Moyen d'accès	9
Plans de l'université	11
IAE en chiffres	15
Le schéma LMD	17
Règles générales	18
Plagiat et fraude	21

<u>Architecture des diplômes</u>	23
<hr/>	
<u>Nos diplômes</u>	24
<hr/>	
<u>Score IAE-Message</u>	25
<hr/>	
<u>Convention de stage</u>	27
<hr/>	
<u>Alumni</u>	29
<hr/>	
<u>Les outils et ressources</u>	31
<hr/>	
<u>La recherche</u>	37
<hr/>	
<u>Mission égalité</u>	39
<hr/>	
<u>La vie étudiant</u>	41
<hr/>	
<u>Tours une ville étudiante</u>	45
<hr/>	

“L’IAE Tours Val de Loire : l’esprit « école » associé à l’excellence académique universitaire”

Depuis plus de 20 ans, l’IAE Tours Val de Loire présente des atouts majeurs en tant qu’école universitaire de management. Elle a su développer des formations à forte plus-value, adossées à des recherches académiques en sciences de gestion (menées au sein du laboratoire VALLOREM) et à un vaste réseau de partenaires professionnels.

Une offre diversifiée

Notre école propose, de la L1 au doctorat, une offre diversifiée en gestion et orientée vers l’international (avec la possibilité de partir un an en L3 dans une de nos nombreuses universitaires partenaires), l’apprentissage (possible dès la L3 et durant les deux années de master), la formation continue (avec 3 groupes spécifiques de formation continue en Master 2) et l’innovation pédagogique (au travers notamment de notre FacLab).

Une état d’esprit

Choisir l’IAE est, pour nos étudiants, une manière de revendiquer un état d’esprit soutenu au niveau national par le réseau IAE FRANCE, premier réseau français de formation et de recherche en gestion et en management.

En intégrant notre école, nos étudiants bénéficient de conditions privilégiées d’études (nombreuses ressources universitaires à leur disposition, qualité de vie de la ville et du campus...) et ont l’opportunité de s’investir au sein d’une diversité de projets et de structures associatives.

Insertion professionnelle

Par ses différents atouts et l’implication de ses équipes, l’IAE Tours Val de Loire représente une alternative de choix pour accompagner les étudiants dans leur projet de formation en gestion, dans l’optique de leur insertion professionnelle.

Arnaud Rivière

Directeur

de l’IAE Tours Val de Loire

Mot du Directeur



Calendrier universi

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier								
1	L	1	J	Pré rentrée		1	S	1	M	Pause pédagogique	1	J	1	D				
2	M	2	V			2	D	2	M		2	V	2	L				
3	M	3	S			3	L	3	J		3	S	3	M				
4	J	4	D			4	M	4	V		4	D	4	M				
5	V	5	L	1 Pré rentrée début du semestre impair		5	M	5	S		5	L	5	J		Examens		
6	S	6	M			6	J	6	D		6	M	6	V		6	V	Session 1
7	D	7	M			7	V	7	L		7	M	7	M		7	S	
8	L	8	J			8	S	8	M		8	M	8	J		8	D	
9	M	9	V			9	D	9	M		9	V	9	L				
10	M	10	S			10	L	10	J		10	S	LAS PASS	10		M		
11	J	11	D			11	M	11	V	11	D		11	M				
12	V	12	L			12	M	12	S	12	L		12	J				
13	S	13	M			13	J	13	D	13	M		13	V				
14	D	14	M	2		14	V	14	L	14	M	Examens	14	S				
15	L	15	J			15	S	15	M	15	J	Session 1	15	D				
16	M	16	V			16	D	16	M	16	V		16	L	1 Début du semestre pair			
17	M	17	S			17	L	17	J	17	S		17	M				
18	J	18	D			18	M	18	V	18	D		18	M				
19	V	19	L			19	M	19	S	19	L	Congés de fin d'année	19	J				
20	S	20	M			20	J	20	D	20	M		20	V				
21	D	21	M	3		21	V	21	L	21	M		21	S				
22	L	22	J	cercip		22	S	22	M	22	J		22	D				
23	M	23	V			23	D	23	M	23	V		23	L				
24	M	24	S			24	L	24	J	24	S		24	M				
25	J	25	D			25	M	25	V	25	D		25	M		2		
26	V	26	L			26	M	26	S	26	L		26	J				
27	S	27	M			27	J	27	D	27	M		27	V				
28	D	28	M	4		28	V	28	L	28	M		28	S				
29	L	29	J	Rentr'écolo 1/2 j		29	S	29	M	29	J	29	D					
30	M	30	V	Pré rentrée		30	D	30	M	30	V	30	L					
31	M					31	L			31	S	31	M					

Congés de printemps -si deux s

1/2 journée banalisée Rentr'écolo, 2

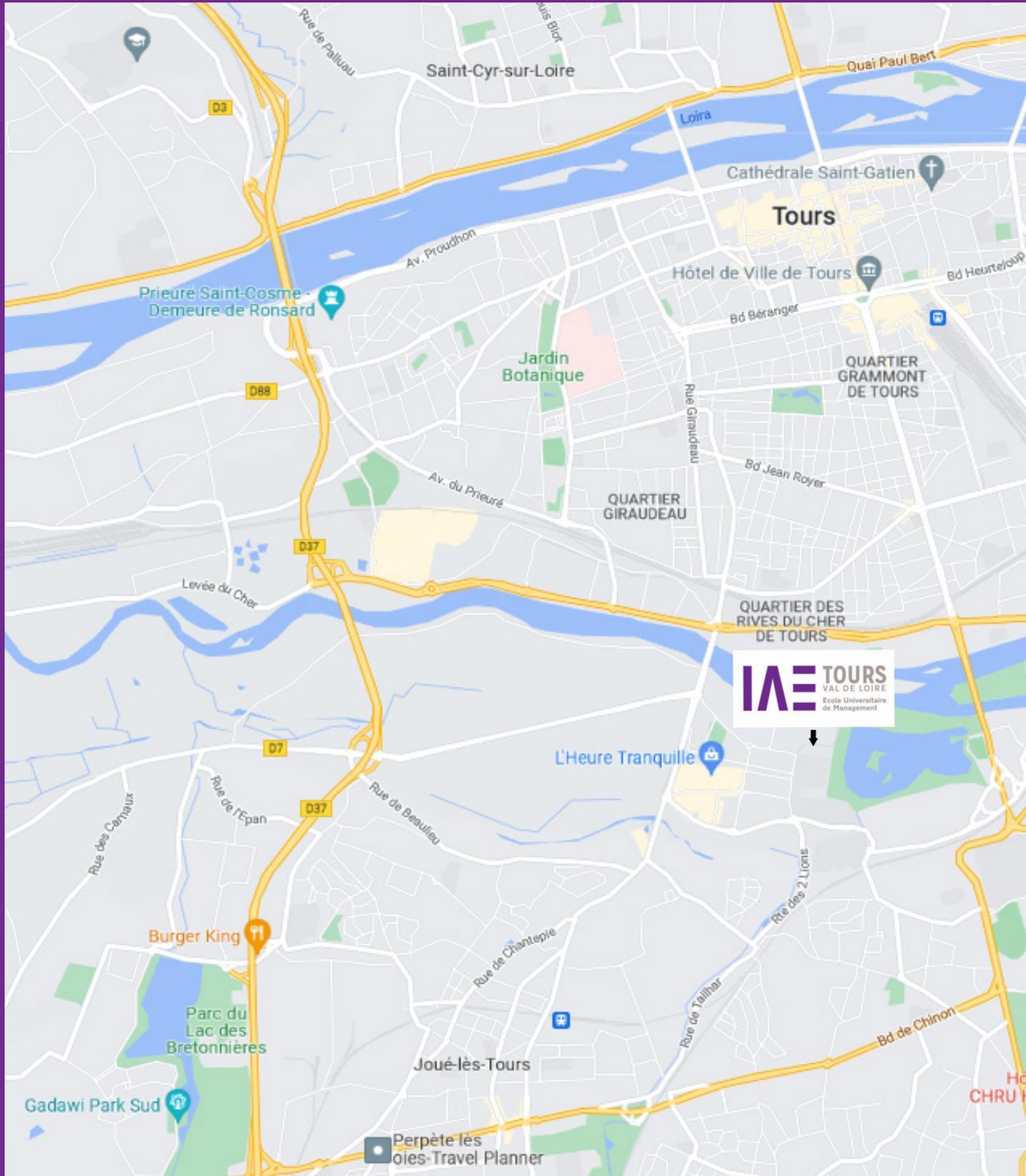
rsitaire 2022-2023

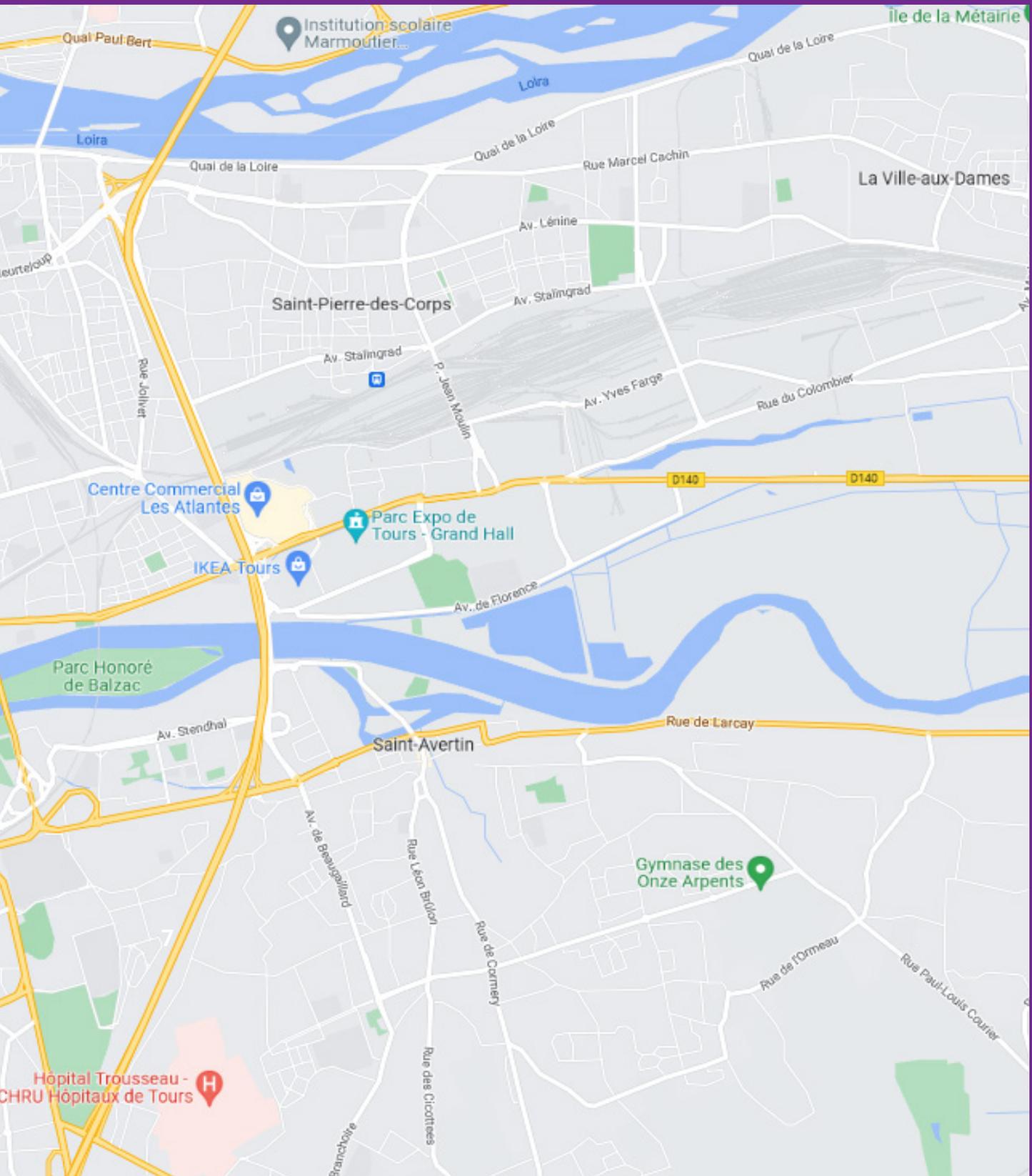
	Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet	
	1 M	3	1 M	6	1 S		1 L		1 J		1 S	
	2 J		2 J		2 D		2 M		2 V		2 D	
	3 V		3 V		3 L		3 M		3 S		3 L	
	4 S		4 S		4 M		4 J	Examens	4 D		4 M	
Examens	5 D		5 D		5 M	11	5 V	Session 1	5 L		5 M	
Session 1	6 L		6 L		6 J		6 S		6 M		6 J	
	7 M		7 M		7 V		7 D		7 M		7 V	
	8 M	4	8 M	7	8 S		8 L		8 J		8 S	
	9 J		9 J		9 D		9 M		9 V		9 D	
	10 V		10 V		10 L		10 M		10 S		10 L	
	11 S		11 S		11 M		11 J	Examens	11 D		11 M	
	12 D		12 D		12 M	12	12 V	Session 1	12 L		12 M	
	13 L		13 L		13 J		13 S		13 M		13 J	
	14 M		14 M		14 V		14 D		14 M	Examens	14 V	
	15 M	5	15 M	8	15 S		15 L		15 J	Session 2	15 S	
	16 J		16 J		16 D		16 M		16 V		16 D	
	17 V		17 V		17 L		17 M	LAS PASS	17 S		17 L	
	18 S		18 S		18 M		18 J		18 D		18 M	
	19 D		19 D		19 M		19 V		19 L		19 M	
	20 L	Congés d'hiver	20 L		20 J		20 S		20 M		20 J	
	21 M		21 M		21 V		21 D		21 M	Examens	21 V	
	22 M		22 M	9	22 S		22 L		22 J	Session 2	22 S	
	23 J		23 J		23 D		23 M		23 V		23 D	
	24 V		24 V		24 L	Congés de printemps	24 M		24 S		24 L	
	25 S		25 S		25 M		25 J		25 D		25 M	
	26 D		26 D		26 M		26 V		26 L		26 M	
	27 L	27 L		27 J	27 S			27 M		27 J		
	28 M	28 M		28 V	28 D			28 M	Examens	28 V		
		29 M	10	29 S	29 L			29 J	Session 2	29 S		
		30 J		30 D	30 M			30 V		30 D		
		31 V			31 M					31 L		

deux semaines et hors LAS PASS

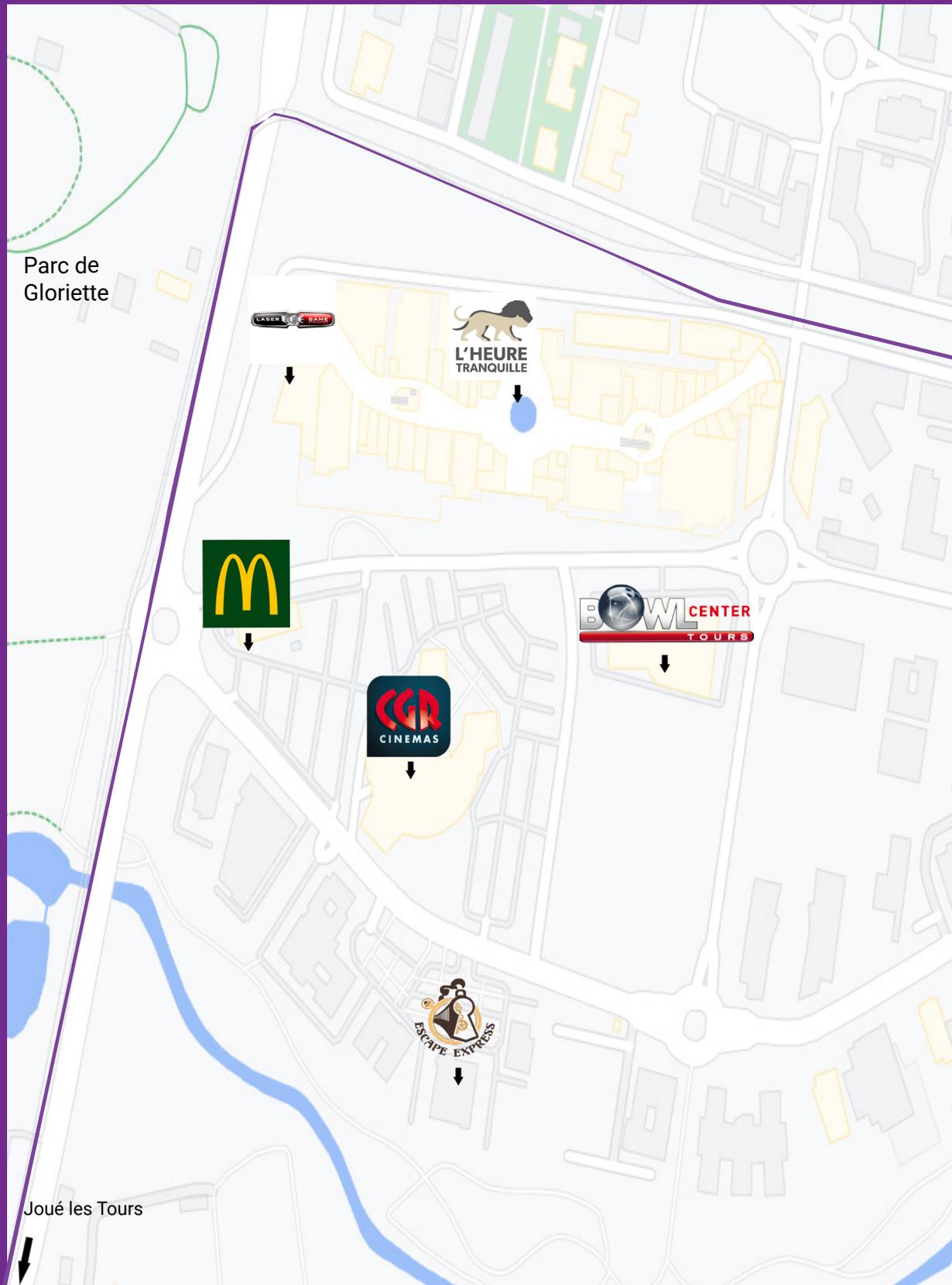
de 13h00 à 19h00, 29 septembre à partir de 13h00

Ville de Tours





Campus un



niversitaire





Moyen d'accès

Les lignes de transport suivantes ont des itinéraires qui desservent

l'arrêt "Fac 2 Lions"

Bus : 2 ; 5

Tram : A

Par la route

Depuis la D140 (Bd Winston Churchill) ou depuis l'A10 (sortie 22)

Plus d'informations :

https://moovitapp.com/index/fr/transport_en_commun-Fac_2_lions-Tours-site_31035758-4677



Adresse postale

50 avenue Jean Portalis 37200 TOURS

Tél: 02 47 36 10 10

<https://iaetours.fr>

Accueil

Bureau 244 - 2^{ème} étage de l'Université - Bâtiment A

Un lieu pour se repérer sur le campus,

s'informer sur les formations dispensées à

l'IAE Tours Val de Loire et sur les services de la vie étudiante.

Horaires

Du lundi au vendredi

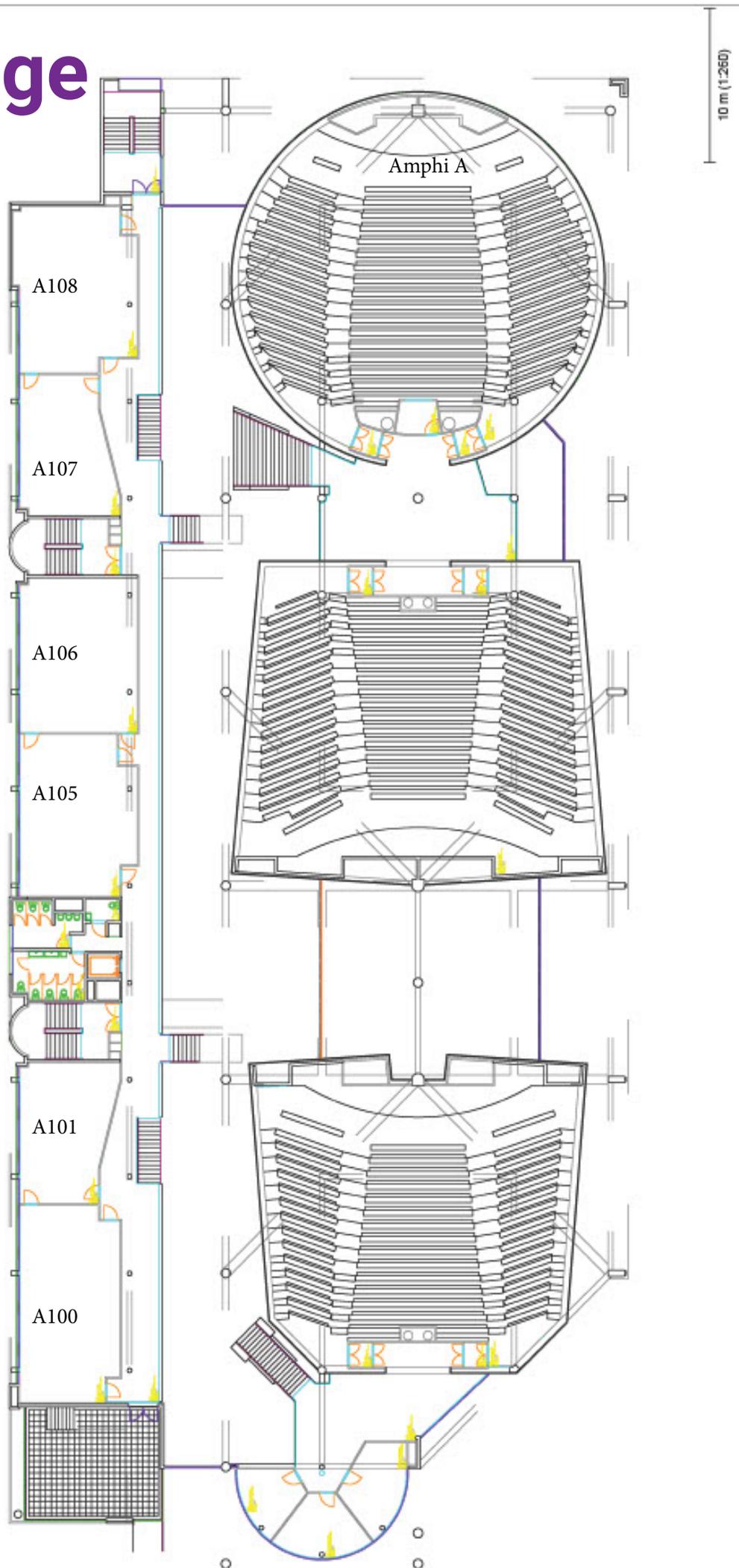
8 h 30 – 17 h 00

Rez-de-chaussée

10 m (1:261)

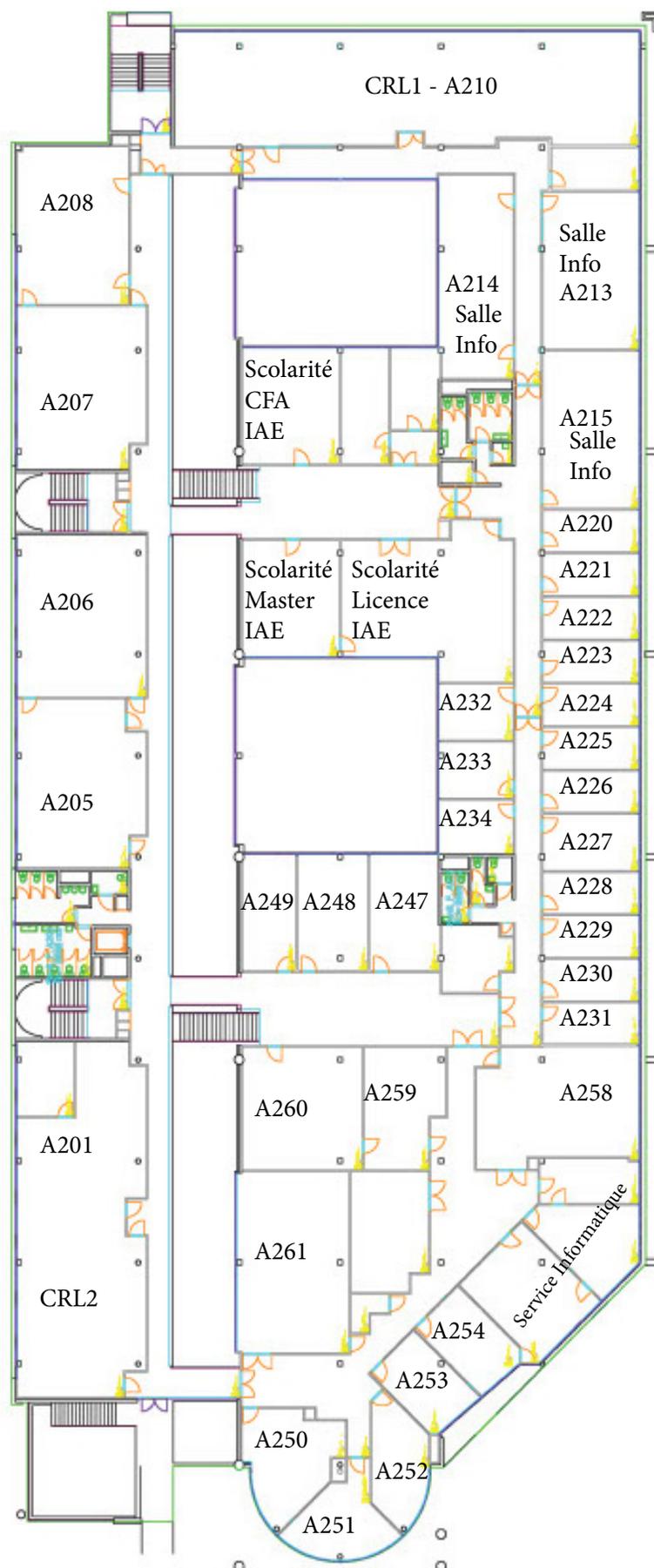


1^{er} Etage



2^{ème} Etage

5 cm (1:2)





ENSEMBLE, DÉVELOPPONS VOS COMPÉTENCES

Avec plus de 40 ans d'expérience et d'expertise, l'IAE Tours Val de Loire n'a cessé de faire évoluer son offre de formation pour être toujours plus proche des besoins des acteurs socio-économiques.

UN RÉSEAU NATIONAL

L'IAE Tours Val de Loire est une Ecole Universitaire de Management de référence, composante de l'Université de Tours et membre d'IAE France, réseau fort de 60 ans d'expérience fédérant les 37 IAE de métropole et d'Outre-Mer.



UNE OFFRE DE FORMATION DIVERSIFIÉE

L'IAE Tours Val de Loire forme, chaque année, plus de 1000 étudiants et professionnels de niveau BAC+1 à BAC+8 dans toutes les spécialités du management grâce à une équipe composée de 30 enseignants-chercheurs et de 138 professionnels.

3 LICENCES DE GESTION
SCIENCES DE GESTION
EXPÉRIENCE EN ENTREPRISE
MANAGEMENT INTERNATIONAL

1 LICENCE PROFESSIONNELLE
BANQUE

11 MASTERS
CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL
FINANCE - CHARGÉ DE CLIENTÈLE BANCAIRE
FINANCE - BACK OFFICE, RISQUES ET CONFORMITÉ
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
SANTÉ, QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
MANAGEMENT DES PME ET ENTREPRENEURIAT
MARKETING DIGITAL
MARKETING EXPÉRIENCE CLIENT
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
MANAGEMENT DE LA QUALITÉ ET DES PROJETS
RECHERCHE ET CONSEIL EN MANAGEMENT

1 DIPLÔME UNIVERSITAIRE
QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL & INCLUSION

1 DOCTORAT
SCIENCES DE GESTION

3 MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT



Formation initiale



Formation continue



Formation en apprentissage

>1000
Etudiants par an
1/3 en apprentissage



30
Enseignants / chercheurs



484
Etudiants diplômés par an



17
Gestionnaires pédagogiques



17
Formations BAC+1>BAC+8



138
Intervenants professionnels



Ces formations favorisent l'excellence académique et l'insertion professionnelle par :

- > L'adossement à la recherche
- > L'ouverture à l'international
- > Le lien permanent avec les entreprises (apprentissage, stages, missions, projets étudiants)
- > La formation tout au long de la vie
- > La démarche d'amélioration continue de la qualité

Pourcentage
d'étudiants étrangers

13 %



OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Grâce à une quinzaine de partenariats privilégiés Europe et Hors Europe, l'IAE Tours Val de Loire permet à ses étudiants de bénéficier de mobilités internationales au cours de leurs études*. En plus de ces partenariats, les étudiants peuvent également effectuer leurs stages dans des entreprises à l'étranger.
*(*en particulier pour la L3-Licence en Management International)*

UN CAMPUS DYNAMIQUE

1
Junior
entreprise



2
Associations
étudiantes



35
Projets
étudiants



1
Réseau
ALUMNI



ADOSSEMENT À LA RECHERCHE

L'IAE Tours Val de Loire est associé au laboratoire de recherche Orléans-Tours VALLOREM (VAL de LOire REcherche en Management), rassemblant plus de 70 Professeurs des Universités, Maîtres de conférences et Doctorants au service de la recherche.

Il possède 3 axes principaux de recherche :

- > Ressources Humaines et stratégie
- > Marketing
- > Créativité organisationnelle, pilotage et performance des innovations

QUALITÉ

Certifié Qualicert, l'IAE Tours Val de Loire est reconnu pour la qualité de sa recherche en sciences de gestion et pour ses enseignements de haut niveau qu'il dispense à la fois aux étudiants et aux professionnels.



50 avenue Jean Portalis
Quartier des Deux Lions
37200 TOURS
02.47.36.10.10

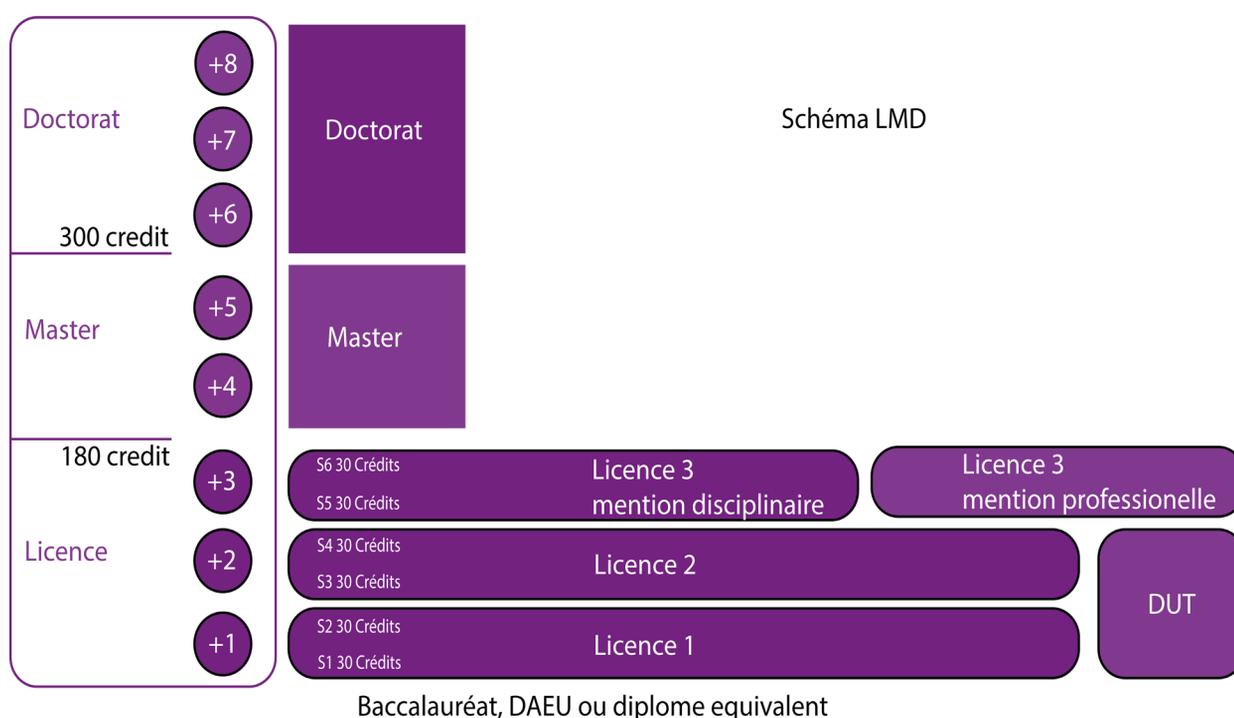
iaetours.fr



#ESPRITIAE

Le schéma LMD

L'offre de formation de l'IAE est organisée selon le schéma LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT) dans le cadre de l'harmonisation européenne des parcours de formation.



Aide à la réussite en Licence

Soucieuse de vous aider dans votre adaptation à l'enseignement supérieur, l'IAE TOURS VAL DE LOIRE a mis en place des actions d'accompagnement tout au long de l'année :

- une semaine d'accueil à la rentrée, pour découvrir l'IAE, mieux connaître les cursus, rencontrer les enseignants ;
- des tuteurs d'accueil et d'accompagnement (étudiants en Master ou en Doctorat) ;
- la possibilité de se réorienter à l'issue du 1er semestre ;
- un accompagnement de l'étudiant dans la construction de son projet personnel et professionnel (conférences métiers, CV, lettre de motivation, entretien, forum emploi...).

Règles relatives aux études

Conformes à la réglementation en vigueur, elles régissent la scolarité des étudiants : structuration de l'offre de formation, délivrance des diplômes, modalités d'admission, modalités d'inscriptions administratives et pédagogiques, contrôle des connaissances...

Elles sont disponibles sur le site de l'Université :

<https://bibliotheques.univ-tours.fr/version-francaise/reglement-interieur>

Textes de référence

- Décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations
- Arrêté du 1er août 2011 relatif au grade de licence
- Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la Licence professionnelle
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au grade de Master
- Arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation Doctorale
- Loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des Universités
- Loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la Recherche

Réorientation & droit au changement

La procédure de réorientation au terme du premier semestre concerne tous les étudiants régulièrement inscrits, au premier semestre, en 1ère année de licence, LAS, PASS ou DUT, ainsi que ceux extérieurs à l'Université inscrits en 1ère année d'étude supérieure française (Ex : BTS).

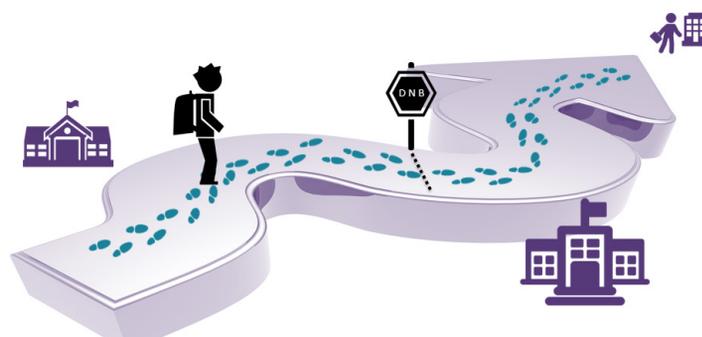
Cette procédure permet de se réorienter au 2nd semestre, en fonction des places disponibles, dans une nouvelle formation de L1.

Attention : Il n'est pas possible de se réorienter dans une PASS ou une LAS.



L' intérêt de la césure

La césure permet à un étudiant de suspendre ses études pour 1 ou 2 semestres consécutifs dans le but d'acquérir une expérience personnelle tout en conservant le statut d'étudiant (il doit être inscrit administrativement pendant la période de césure). La période de césure débute nécessairement en même temps qu'un semestre universitaire et se déroule seulement au sein du cursus universitaire diplômant (au sein de la Licence, du BUT, du Master ou du Doctorat).



Construire son parcours d'études

L'étudiant développe et réalise un projet personnel en :

- suivant une formation dans une autre discipline à l'IAE ou dans un autre établissement ;
- effectuant un stage ou une période de formation en milieu professionnel pendant un semestre, sans bénéficier pour autant d'un encadrement pédagogique ;
- travaillant au sein d'une entreprise ou de tout autre organisme privé ou public ;
- s'engageant dans un service civique ou comme volontaire dans une association,
- créant une entreprise avec le statut d'auto-entrepreneur ;
- envisageant toute autre initiative personnelle ou professionnelle.

Il conserve parallèlement le statut d'étudiant en continuant à bénéficier de ses droits relatifs aux services du CROUS, à l'octroi d'une bourse sur critères sociaux et aux conventions de stage, à l'accès aux bibliothèques universitaires et aux activités culturelles et sportives...

En revanche, la période de césure ne donne pas lieu à une prise en compte des compétences acquises ni à l'obtention de crédits ECTS, sauf en cas de service civique ou d'un stage (si celui-ci donne lieu à un accompagnement pédagogique).

La procédure de demande de césure

Un formulaire de demande est à remplir selon un calendrier fixé par l'université.

Une commission se réunira pour étudier les dossiers et les soumettra à l'avis du Président de l'université.

Dans le cas d'une décision favorable, une convention sera établie entre l'université et l'étudiant, pour garantir sa réintégration ou sa réinscription dans la formation choisie et définir les dispositifs d'accompagnement de l'étudiant.

Lors de son inscription administrative, l'étudiant ayant obtenu une période de césure paiera des droits de scolarité réduits.

Une carte d'étudiant lui sera délivrée et il pourra

ainsi bénéficier de tous les services de l'université proposés aux étudiants.

Ne pourront bénéficier du statut d'étudiant boursier, que les étudiants en césure inscrits en parallèle dans une autre formation de l'université de Tours.

IMPORTANT :

L'étudiant ne peut pas faire une césure à l'issue de la L3 ou de la LP s'il n'a pas obtenu une admission en M1 ou dans un autre cursus. De même, à l'issue du M2, il doit avoir obtenu une admission dans un autre cursus ou en doctorat pour faire une demande de césure.

Pour plus d'info: rendez vous sur www.univ-tours.fr puis formations -> comment s'inscrire -> periode de césure



Pourquoi citer ses sources ?

Pour rendre justice à l'auteur de l'idée ou du texte que l'on a repris, retrouver facilement les sources utilisées, éviter le plagiat.

Pourquoi faut-il éviter le plagiat ?

Le plagiat est un « vol littéraire » (Le Petit Robert) passible de sanctions qui peuvent nuire gravement à vos études universitaires.

Comment éviter le plagiat ?

1) Indiquer la provenance de toutes informations prises dans des sources imprimées ou électroniques :

- si on fait référence à l'idée d'une autre personne (seuls les faits de notoriété publique n'ont pas à être cités) ;
- si on utilise des données (chiffres, illustrations) ;
- si on cite textuellement un extrait ;
- si on reformule une idée ou un texte avec d'autres mots.

2) Relever correctement :

- la référence de la source (en particulier quand on photocopie, il faut le faire immédiatement) ;
- la localisation du document ;
- la ou les idées importantes ;
- une ou des citations.

3) Bien gérer son temps : planifier son travail afin de réserver du temps pour faire les recherches et pour rédiger.

A retenir :

- Les citations se mettent entre « » (ou en retrait quand elles font plus de 3 lignes).
- Paraphraser un extrait, ce n'est pas seulement remplacer certains mots par des synonymes, mais reformuler complètement l'idée avec vos propres mots.
- Paraphrases et citations doivent être accompagnées d'une référence complète.



La conduite à tenir en cas de fraude ou de complicité de fraude est réglementée par le décret n°92657 du 13 juillet 1992 modifié :

Le surveillant, devant un flagrant délit ou une tentative de fraude, prend toutes mesures pour la faire cesser, sans pour autant interrompre la participation de l'étudiant à l'examen.

Il doit (décret précité, art. 22) :

f Saisir les documents et/ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité de la fraude,

f Dresser un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par l'auteur (ou les auteurs) de la fraude ou tentative de fraude. Tout refus du ou des auteurs de la fraude de le signer y est mentionné.

f Porter la fraude à la connaissance du président du jury et du directeur de la composante.

L'enseignant traite la copie de l'auteur de la fraude comme celle des autres candidats et le jury délibère dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Le directeur de la composante transmet le dossier au Président de l'université qui saisit la section disciplinaire du Conseil d'administration par lettre adressée au président de cette section.

Le dossier comprend le procès-verbal mentionnant la fraude, les lettres d'information émanant de l'enseignant responsable de la matière et/ou du surveillant responsable, du directeur d'UFR, la copie de l'étudiant ainsi que les sujets d'examen, les pièces établissant la fraude ... (décr. précité, art. 24)

La section disciplinaire du Conseil d'administration instruit l'affaire et statue.

Aucun relevé de notes, aucune attestation de réussite ni aucun diplôme n'est délivré à l'étudiant avant que la section disciplinaire ait rendu son jugement (décr. précité, art. 42).

Sanctions encourues en cas de fraude ou de tentative de fraude (décr. précité, art. 40) :

- Avertissement ;

- Blâme ;

- Exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans ; elle peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas 2 ans ;

- Exclusion définitive de l'établissement ;

- Exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de 5 ans ;

- Exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toutes les sanctions précitées et prononcées en cas de fraude ou tentative de fraude commise à l'occasion d'un examen entraînent pour l'intéressé la nullité de l'épreuve correspondante. La section disciplinaire peut en outre prononcer, pour l'intéressé, la nullité de la session d'examen.

Un appel peut être formé sur la sanction prononcée par la section disciplinaire devant le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de la section (décr. précité, art. 37). L'appel est suspensif sauf si la section disciplinaire a décidé que la sanction serait immédiatement exécutoire nonobstant appel.

Architecture des diplômes

Les formations sont découpées en semestres représentant chacun un nombre de crédits européens, dits ECTS (European Credit Transfer System) capitalisables (définitivement acquis) et transférables d'une Université à l'autre en France et en Europe. À chaque grade correspond un nombre d'ECTS :

- Licence (6 semestres) 180 ECTS
- Master (4 semestres) 120 ECTS supplémentaires, soit 300 ECTS
- Doctorat (6 semestres) 180 ECTS supplémentaires, soit 480 ECTS

Les diplômes sont composés d'unités d'enseignement (UE) obligatoires ou optionnelles, elles-mêmes généralement découpées en éléments constitutifs (EC) qui correspondent à un cours hebdomadaire pendant un semestre.

À chaque EC et/ou UE est affecté un nombre de crédits (ECTS), prenant en compte le volume d'heures de cours, le travail personnel, les stages, les mémoires... et le poids de l'UE dans le diplôme.

Un élément constitutif est dit « optionnel » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC au sein d'une liste limitée. En L1, on peut aussi parler d'EC découverte.

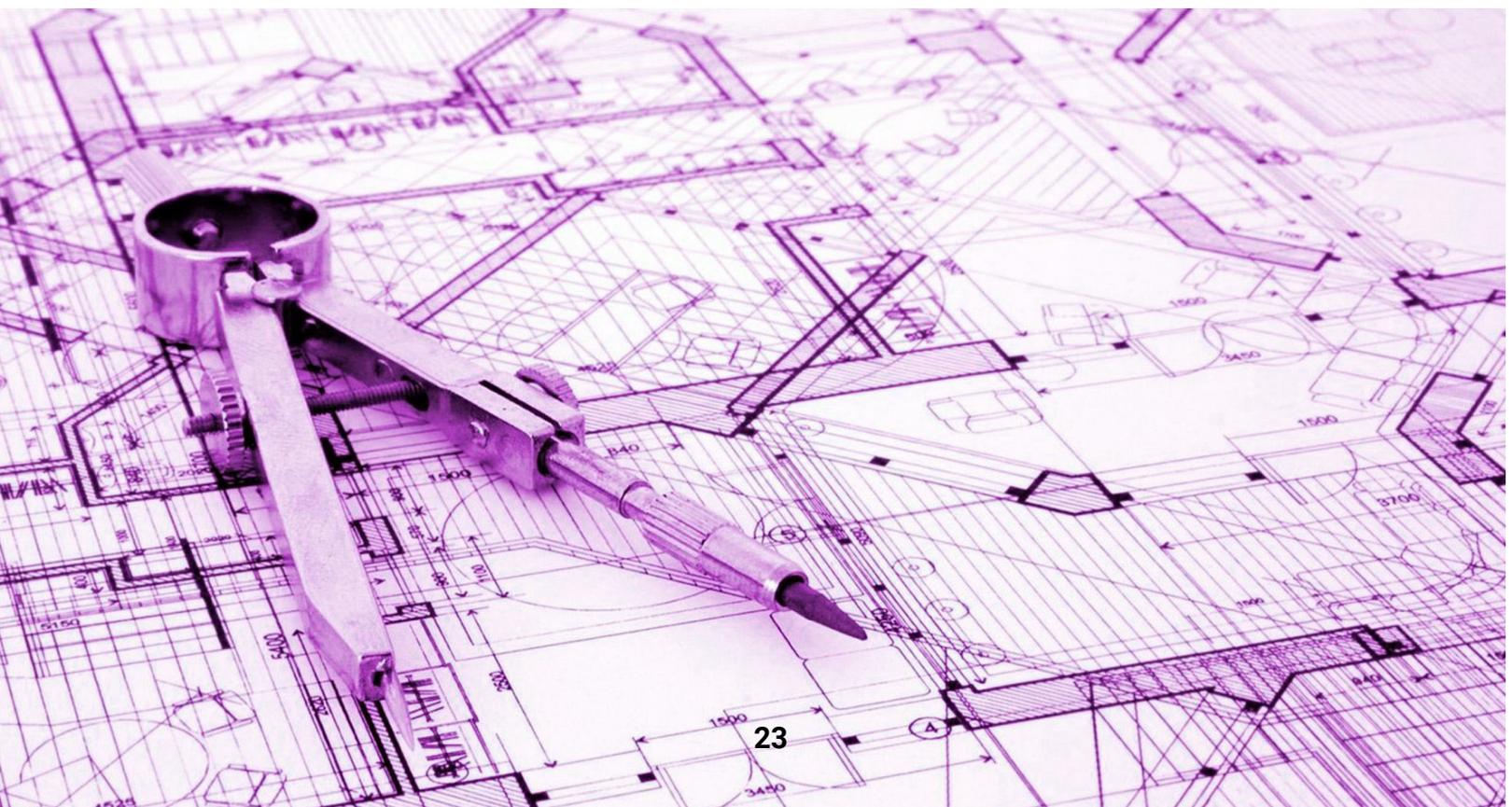
Un élément constitutif est dit « libre » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC parmi la liste de tous les EC libres de l'Université.

Ces cours peuvent être ou non disciplinaires. Les formations sont organisées en parcours-types correspondant à un ensemble cohérent d'UE et permettant une individualisation des parcours.

L'étudiant peut construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel avec l'aide de l'équipe pédagogique du diplôme.

Cet accompagnement de l'étudiant doit :

- faciliter son orientation progressive ;
- assurer la cohérence pédagogique de son parcours ;
- augmenter ses chances de réussite et d'insertion professionnelle.





Licence:

Licence Experience en Entreprise
 Licence Management International
 Licence Science de Gestion
 Licence Pro Banque



Master:

MASTER 1-2 MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES (MAE)

Parcours Management de la Qualité et des Projets (MQP)

Parcours Perfectionnement en Management (PPM)

Parcours Recherche et Conseil en Management (RCM)

MASTER 1-2 CONTROLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL (CGAO)

Parcours Contrôle de Gestion et Audit Organisationnel

MASTER 1-2 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (RH)

Parcours Santé, Qualité vie au Travail (QVT)

Parcours Management Stratégie d'Entreprise (MSE)

MASTER 1-2 MARKETING-VENTE

Parcours Marketing des Services et Digital (MSD)

Parcours Marketing des Services et Expérience Client (MEX)

MASTER 1-2 MANAGEMENT DES PME-PMI

Parcours Management des PME et Entrepreneuriat (PME)

MASTER 1-2 FINANCE

Parcours Chargé de Clientèles Bancaires (CCB)

Parcours Back Office, Risques et Conformité (BORC)



Le test « Score IAE-Message » permet de mesurer les aptitudes des candidats dans quatre domaines fondamentaux pour de futurs managers :

- Culture générale, économique et managériale ;
- Compréhension et expression écrite en français ;
- Raisonnement logique et numérique ;
- Compréhension et expression écrite en anglais.

**OBLIGATOIRE POUR LES CANDIDATURES
EN MASTER 1**

Comme d'autres tests d'auto-positionnement en management et gestion, il peut constituer un élément d'appréciation des compétences d'un étudiant qui souhaite s'inscrire à une formation universitaire en management. Ce test constitue aussi une aide à l'orientation des étudiants souhaitant poursuivre dans un cursus universitaire de management. Ils peuvent ainsi auto-évaluer leurs compétences par rapport aux exigences de la formation universitaire. Ce dispositif permet de prévenir une éventuelle erreur d'orientation et de rejet de la matière.

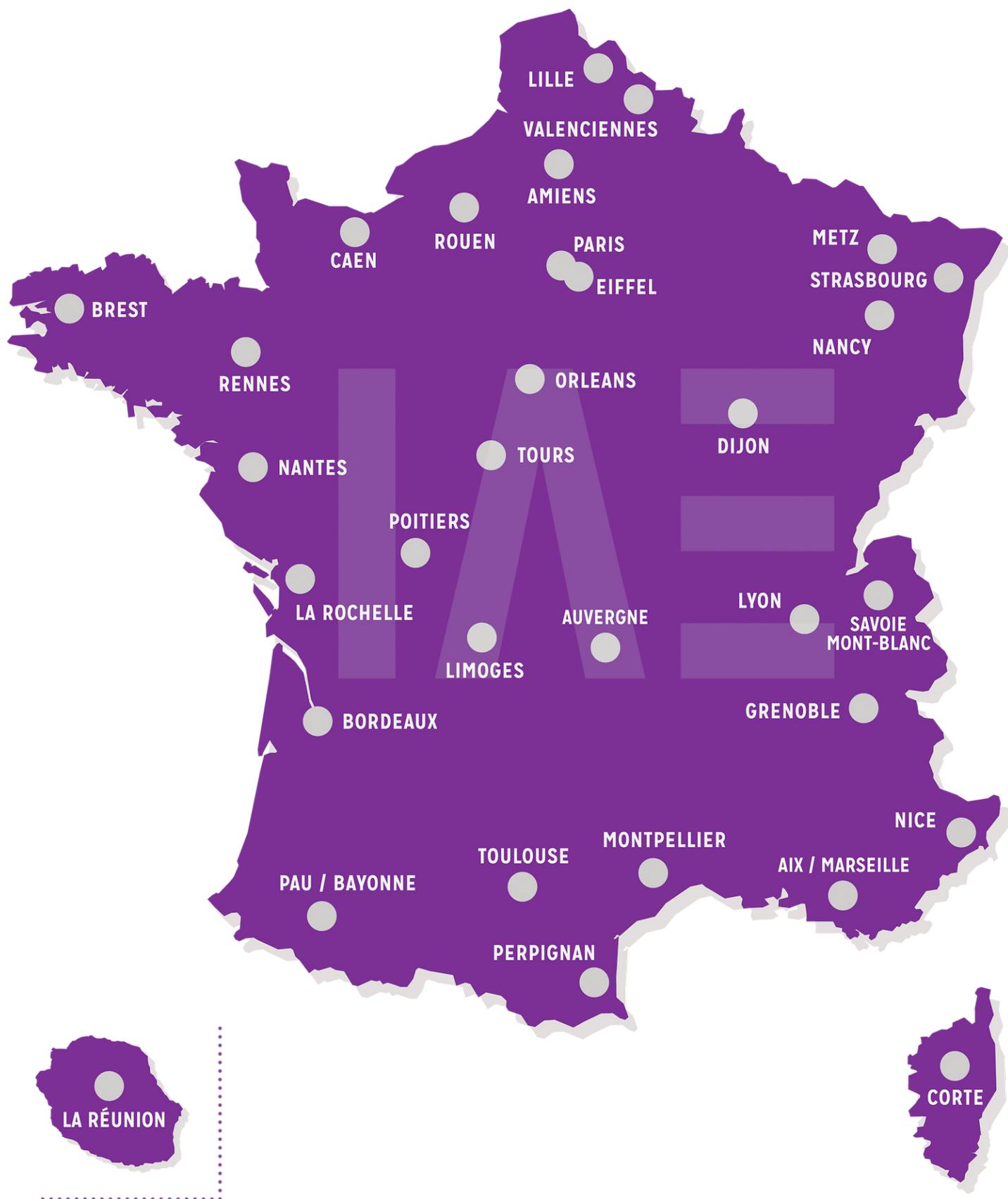
Les candidats s'inscrivent librement au « Score-IAE Message ».

Les avantages à passer le Score IAE-Message pour un candidat sont :

1. Le candidat passe un seul et unique test pour postuler à plusieurs formations, dans plusieurs établissements.
2. Il peut postuler à autant de formations qu'il le souhaite, pour un tarif unique de 30 euros HT (soit 36 euros).
3. Il a la possibilité de passer les épreuves dans le centre de son choix (en France ou à l'étranger), ce qui lui évite des coûts de transport et d'hébergement.

Ses résultats sont valables 3 rentrées universitaires. S'il décide de changer d'établissement après un an, il ne lui sera donc pas nécessaire de repasser l'épreuve.

De nombreuses entreprises demandent à présent les résultats au Score IAE-Message lors des procédures de recrutement de leurs managers et futurs cadres.





- Imprimez et complétez le document, ensuite transmettez - la à votre assistant administratif, à l'IAE au bâtiment A, afin que l'entreprise puisse être créée dans la base de donnée de l'ENT.

Dans un premier temps, merci de vous renseigner auprès des services administratifs afin de vérifier la faisabilité de votre stage.

Exemple : les dates sont les mêmes que pendant vos examens ou vos cours : stage non réalisable. Vous souhaitez effectuer votre stage à la même période que les sessions de rattrapage, l'annotation « Sous réserve des résultats » devra être apposée par un personnel administratif, avant toutes signatures.

Si votre demande ne comporte aucune restriction suivez la démarche ci-dessous :

- Connectez-vous à votre ENT.

- Cliquez en haut à gauche sur l'icône suivante : et sélectionnez "Gestion des conventions de stage".

- À gauche, cliquez sur « Établissements d'accueil », et ensuite sur « Rechercher un établissement d'accueil ».

- Pour rechercher une entreprise au sein de l'ENT choisissez de préférence « Par Numéro Siret » si vous l'avez en votre possession.

- Cliquez ensuite sur « Rechercher ». Si les données de l'établissement apparaissent, sélectionnez « Conventions de Stage » sur la gauche, choisissez « Créer une nouvelle convention » et suivez les indications.

- Dans le cas où l'établissement d'accueil n'existe pas, cliquez sur « Accueil » à gauche et ensuite sur "Fiche de stage", un nouvel onglet dans votre navigateur Internet s'ouvrira.

- Par la suite vous pourrez ainsi éditer et imprimer vos conventions de stage en 3 exemplaires (une pour l'établissement d'accueil, une pour la faculté et une pour vous-même).

- Un.e enseignant.e référent.e doit obligatoirement être renseigné.e lorsque vous créez votre convention de stage. Par la suite celle-ci devra être signée par l'entreprise d'accueil (dont le cachet sera apposé), l'enseignant.e référent.e, et vous-même.

- Vous devrez également fournir un exemplaire de votre attestation de « Responsabilité Civile », que vous pourrez récupérer auprès votre assureur habituel. Ce document est obligatoire pour la réalisation de votre stage.

- Merci de remettre tous vos documents à votre assistant administratif, 15 jours minimum avant le début de votre stage, afin qu'ils soient déposés pour signature au Directeur de l'IAE.

APPLICATION PSTAGE



FICHE DE STAGE

Documents à renseigner à la fin du stage :

**FICHE d'évaluation étudiant
FICHE d'évaluation tuteur
FICHES d'évaluation étrangères**

IAE TOURS ALUMNI

Une fois votre diplôme en poche, vous ferez partie de la communauté alumni de l'IAE Tours de Loire qui réunit tous les diplômés depuis sa création !

Pour ce faire, vous aurez accès aux plateformes iaetoursalumni.fr et LinkedIn sur lesquelles de nombreux services sont mis à votre disposition :

- accès à l'annuaire des membres pour prendre contact avec des diplômés du même cursus que vous ou renouer le contact avec votre promotion ;
- consultation d'offres d'emploi ciblées ;
- dépôt de vos propres offres vous permettant de donner de la visibilité à votre entreprise ;
- agenda des événements organisés pour le réseau alumni ;
- actualités du réseau.



Les outils et ressources

ENT : Espace Numérique de travail

L'Université de Tours met à disposition des étudiants et personnels un Environnement Numérique de Travail personnalisé, qui leur donne accès à un ensemble d'outils et de services en ligne :

- courriels ;
- emplois du temps ;
- dossier étudiant ;
- dossier administratif (pour le personnel) ;
- calendriers et résultats d'examens ;
- ressources documentaires ;
- cours en ligne ;
- réinscription.

dés que vous êtes inscrit.e à l'Université de Tours, vous allez pouvoir accéder à votre Environnement Numérique de Travail (ENT) et profiter des différents outils mis à votre disposition : un identifiant et un mot de passe uniques qui vous permettent d'accéder au WiFi de l'Université, à ses ordinateurs fixes ainsi qu'à ses nombreux autres services numériques, via l'ENT (Environnement Numérique de Travail ; ent.univ-tours.fr).

Avant de se connecter à un ordinateur de l'Université, vous devez ACTIVER votre mot de passe à partir d'un ordinateur personnel ou de votre téléphone, en suivant les étapes ci-dessous :

1 - Les données dont j'ai besoin :



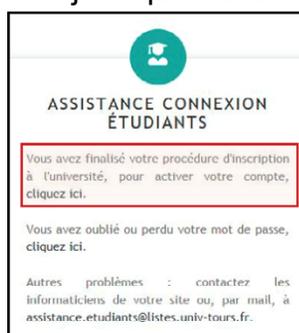
- Mon email universitaire (prenom.nom@etu.univ-tours.fr) : il vous sera envoyé par SMS après la validation de votre inscription en ligne. Vous pouvez également le retrouver sur votre justificatif d'inscription papier.

- Mon numéro étudiant : il vous sera notifié sur le mail récapitulatif de votre inscription en ligne. Vous pouvez également le retrouver sur votre justificatif d'inscription papier.

- Mon numéro de téléphone portable : il correspond au numéro que vous avez renseigné lors de votre inscription. En cas de difficulté, il sera possible d'utiliser à la place votre adresse email personnelle.

2 - J'active mon compte :

- Je vais sur le site de l'ENT de l'université de Tours ent.univ-tours.fr
- Je choisis la brique "Assistance connexion Étudiants" et je clique sur "Activer votre compte".



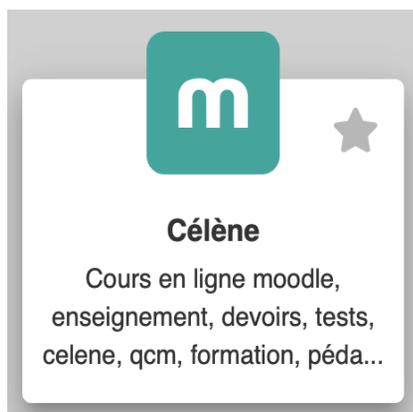
3 - J'active mon mot de passe ; je clique ensuite sur "Activer votre mot de passe" et je renseigne les différentes informations que l'on me demande.

CELENE

Célène est l'acronyme de Cours En Ligne et Enseignement Numérique pour les Étudiants des universités d'Orléans et de Tours.

Afin d'approfondir les aspects abordés en cours magistraux ou travaux dirigés, les enseignants permettent aux étudiants d'accéder à des outils complémentaires, via la plate-forme pédagogique :

- cours et travaux dirigés en ligne ;
- fichiers pédagogiques audiovisuels ;
- quizz, tests de connaissance, sondages ;
- espaces de travail collaboratif ;
- forums de discussion, chats, wikis.



Contact: assistance.celene@univ-tours.fr



Certains cours sont en accès libre. C'est le cas, par exemple, de la catégorie Présentation de la plateforme d'enseignement.

D'autres sont réservés et donc protégés par une clé d'inscription, appelée CLE D'AUTO-INSCRIPTION (ÉTUDIANT).

Cette clé vous sera demandée une seule et unique fois lors de votre abonnement au cours concerné. Par la suite, vous accéderez librement au cours auquel vous vous serez préalablement inscrit(e).

A noter : la CLE D'AUTO-INSCRIPTION (ÉTUDIANT) vous sera communiquée par l'enseignant du cours. Les cours sont classés par CATEGORIE (UFR, Instituts, école polytechnique OU type de formation : FOAD, C2i, Formation continue, etc.), laquelle constitue le niveau le plus haut dans Célène.

A l'intérieur d'une catégorie, vous trouvez des SOUS-CATEGORIES correspondant généralement au niveau de formation (L1, L2, L3, M1, etc.) ; lesquelles sont redécoupées en sous-catégories représentant les différents départements.



Une forte implication personnelle est nécessaire pour mener à bien votre projet de formation.

Cette implication induit une posture dans le groupe qui soit active (participer lors des séances, solliciter les tuteurs et ses camarades, interroger les notions des cours), solidaire (mettre en commun, se concerter, venir en aide à son entourage), autonome (« aller au-devant de », se responsabiliser, se positionner), réflexive (articuler (ses) expériences, formation(s), projets, par / dans ses relations aux autres personnes de la formation), qualitative (se mettre en question-s, débattre de ses choix).

Concernant le travail personnel, vous devez vous approprier les outils sociotechniques, comprendre et problématiser différents enjeux, lire et réfléchir à des aprioris méthodologiques, au cloisonnement des champs de réflexion, développer des compétences scientifiques / professionnelles, se préparer à évoluer professionnellement / à son avenir professionnel.

Carte étudiant



Pour faciliter la mobilité étudiante, la carte a pour objet de créer un statut d'étudiant à l'échelle européenne.

Grâce à cette carte, un étudiant inscrit dans un établissement adhérent pourra faire valoir ses droits en tout lieu et auprès de tous les fournisseurs ayant défini une offre de service réservée aux étudiants. Cette carte étudiante européenne établit une identité numérique et graphique commune à tous les étudiants d'Europe. Elle a vocation à devenir un véritable passeport numérique permettant l'émergence de services numériques entre les systèmes d'information de tous les acteurs.

Les services aux étudiants rendus accessibles par le biais de cette carte favoriseront et simplifieront sa mobilité dans les pays de l'Union, et également à l'intérieur de son propre pays. Ils visent à améliorer le quotidien des étudiants et favoriser leur réussite. Une recherche de mise à niveau et d'homogénéisation des services proposés aux étudiants en Europe se feront sur le principe de la réciprocité.

Tout étudiant inscrit dans un établissement adhérent à la carte européenne aura imprimé sur sa carte un QRCode qui stocke l'URL d'interrogation du service de vérification de statut de l'étudiant proposé par la plateforme d'échange :

- Le code pays : FR ;
- Le code PIC de l'établissement ;
- Le numéro de l'étudiant dans l'établissement.

Cependant, l'étudiant garde la liberté de valider ou non son inscription dans le dispositif de la carte européenne. En cas d'adhésion, les données suivantes seront transmises à la plateforme européenne (plateforme European Student Card Router ou ESC-R, géré par le CNOUS : esc.support@cno.us.fr) : adresse mail de l'étudiant.e, le CSN (numéro unique) de la carte, son statut et sa date de fin d'inscription.

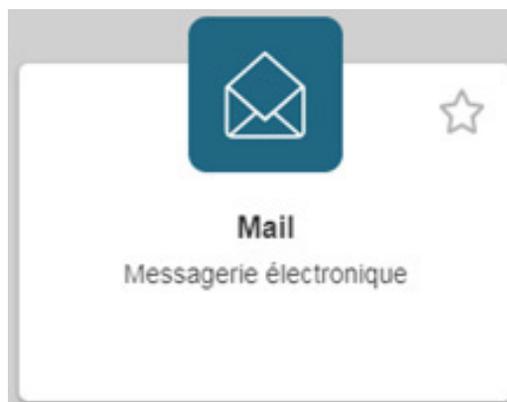
La reconnaissance électronique du statut de l'étudiant à partir du QR-Code de sa carte sera alors activée et disponible sur tous les campus en Europe. Les données étudiantes seront conservées de manière sécurisée. Elles sont supprimées en fin de droit ou sur demande de suppression par l'établissement.

L'étudiant dispose du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel ou leur rectification. Il a également le droit de retirer son consentement à tout moment. Vous pouvez, le cas échéant, introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Messagerie

- Messagerie personnelle et professionnelle (prenom.nom@etu.univ-tours.fr) accessible via l'ENT Quotas 500 Mo.
- Redirection de l'adresse de messagerie universitaire vers une adresse personnelle (service spécifique : Redirection boîte mail).

Penser à vider/trier votre messagerie régulièrement.



Les salles informatiques

Les étudiants et personnels de l'Université de Tours ont accès à plus de 70 salles informatiques en libre service sur l'ensemble des sites universitaires. Initié par la Région Centre-Val de Loire, le dispositif OrdiCentre a permis d'équiper ces salles en ordinateurs fixes qui disposent des principaux logiciels.

Chaque étudiant et personnel de l'Université dispose d'un compte personnel lui permettant d'utiliser les postes en libre accès. Les identifiants sont ceux de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) proposé par l'Université.





La bibliothèque numérique

Les services de la bibliothèque universitaire restent à la disposition de la communauté universitaire 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce au catalogue numérique :

- Emprunt, réservation, consultation de revues, livres, encyclopédies, dictionnaires ;
- recherches bibliographiques ;
- gestion du compte lecteur en ligne ;
- accès à la documentation électronique ;
- suggestion d'achats d'ouvrages.

Le savoir en un clic

Le catalogue commun des bibliothèques et centres de documentation est une des priorités du Service Commun de Documentation, car il permet de porter à la connaissance de tous l'ensemble des documents disponibles.



La recherche

Dans la qualité de l'enseignement supérieur, la recherche joue un rôle fondamental en raison de son caractère stratégique compte tenu de son importance dans la recherche de réponses et de solutions établies par la science et la société

Le Laboratoire Val de Loire Recherche En Management (VALLOREM) est une équipe d'accueil, EA6296.

VALLOREM est une équipe créée en janvier 2012 qui regroupe les enseignants-chercheurs et doctorants en sciences de gestion (sections CNU 06 et CNRS 37) des universités de Tours et d'Orléans au sein de l'école doctorale Sciences de la Société. Localisé sur deux sites géographiques (campus de l'Université de Tours et campus de l'Université d'Orléans), VALLOREM participe à toutes les actions visant à la définition d'une stratégie scientifique des deux sites associant universités, institutionnels, pôles de compétitivités, entreprises.

Les recherches menées au sein de VALLOREM s'inscrivent dans le domaine de la gestion et du management des organisations et couvrent un continuum d'activités qui englobe le marketing, la finance, la comptabilité et le contrôle de gestion, le management des systèmes d'information, la gestion des ressources humaines, la gestion de projets, l'entrepreneuriat, le management public, etc.

Dans leur traduction scientifique, l'esprit général de ces recherches est axé sur la thématique de la performance globale et durable, donnant lieu à

une implication du laboratoire dans de nombreux contrats de recherche. Les recherches sont bâties sur le socle des sciences de gestion mais font souvent appel à d'autres disciplines nécessaires pour comprendre et concevoir des systèmes et des approches managériales innovantes.

Le projet du laboratoire occupe donc un positionnement original dans le champ de la gestion, traitant des aspects "traditionnels" du management mais ayant aussi une très forte composante "innovation" et développant son ouverture vers des disciplines connexes en sciences humaines et sociales, sociologie, histoire, psychologie. Le projet bénéficie ainsi des fortes potentialités en recherche liées à la proximité de groupes de cultures scientifiques différentes et à son ouverture vers le monde économique et social.

Son potentiel humain est important, VALLOREM rassemble 48 chercheurs permanents, 8 chercheurs associés, 24 doctorants et une équipe de 2 gestionnaires administratifs et financiers. Ses activités s'articulent autour de trois axes principaux :

- le management des hommes et des projets ;
- la compréhension des comportements de consommation;
- la créativité organisationnelle, le pilotage et la performance des innovations.

Les domaines d'application des recherches VALLOREM concernent essentiellement les Petites et Moyennes Entreprises, les services, le secteur non-marchand et associatif.

La Direction de recherche



Patricia Coutelle
Université de Tours
Directrice



Sophie Renault,
Université d'Orléans
Directrice adjointe

La mission de service public de VALLOREM est de soutenir et de favoriser le développement de la recherche en Sciences de Gestion en région Centre à partir des universités d'Orléans et de Tours.

Il s'agit de participer à la progression des connaissances scientifiques et techniques dans ce domaine et de valoriser les recherches produits sur le territoire.

VALLOREM est également une structure d'aide au renouveau pédagogique et un moyen de formation des jeunes doctorants et enseignants-chercheurs en apportant un soutien aux étudiants de Master Recherche, aux doctorants en Sciences de Gestion ainsi qu'aux collègues maîtres de conférences, habilités à diriger des recherches et professeurs des universités.

Enfin, VALLOREM est une structure d'accueil de doctorants et de chercheurs, français et étrangers, à travers la mise en place ou la participation à des réseaux d'échanges inter-universités à travers le monde.

VALLOREM met au cœur de son projet scientifique la question des relations entre le management et la société en étudiant les moyens d'améliorer la performance globale des organisations. La performance globale sera ainsi systématiquement « interrogée » au prisme des pratiques de gestion et de management innovantes. C'est principalement sur les terrains de la PME, des services marchands et non-marchands que les recherches du laboratoire portent.

Forte de ses projets APR, AMI et des conventions de recherche avec différents partenaires privés et publics qu'elle a portés et continue de développer, l'équipe VALLOREM a la volonté de mettre en relation la recherche universitaire et les pratiques des organisations, qu'elles soient publiques ou privées.

VALLOREM privilégie également la recherche intervention et développe ses relations partenariales avec les acteurs socio-économiques de son territoire.



La Mission Égalité de l'Université de Tours travaille à mettre en œuvre et à faire respecter les principes d'égalité, de parité et de mixité dans l'établissement et à lutter contre toutes formes de discrimination, de violence et de harcèlement, afin de permettre à chacune et chacun de pouvoir étudier en toute sérénité.

Cellules d'écoute de l'Université de Tours

Victimes ou témoins, ne restez pas seul-es : l'université s'engage à vos côtés contre toutes formes de violences sexistes et sexuelles, harcèlement, cyberharcèlement, discriminations, conflits. Des cellules d'écoute dédiées, au fonctionnement collégial, composées de personnels, de professionnels et d'étudiant-es formé-es à ces thématiques peuvent vous soutenir et vous accompagner dans vos démarches.

Pourquoi saisir les cellules ?

- Pour être prise en charge en tant que victime et orienté.e vers les services compétents
- Pour que l'Université puisse prendre des mesures de protection des victimes et/ou des mesures disciplinaires contre les auteurs ou autrices de violence.

Adresses pour demander de l'aide :

vss@univ-tours.fr (cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les violences sexistes et sexuelles)

stop-discrì.etu@univ-tours.fr (cellule d'écoute, d'accompagnement et de veille contre les discriminations et les harcèlements)

Plus de détails sur le site internet : univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/stop-aux-violences



Distributeurs de protections périodiques gratuites sur les sites

Où les trouver ? univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/precarite-menstruelle-des-distributeurs-de-protections-periodiques-gratuites-a-luniversite-de-tours

Identité de genre et prénom d'usage

L'université reconnaît aux étudiant.es transgenres qui le souhaitent, le droit d'utiliser leur prénom d'usage pour un certain nombre de documents et procédures propres à l'établissement.

Rendez-vous ici : univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/lidentite-de-genre

Correspondant.es Égalité

Ce sont des personnels présent.es dans les composantes, à votre disposition pour toute question en lien avec l'égalité.

Comment les contacter ? univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-egalite/les-correspondantes-et-correspondants-egalite

Contacter la Mission Égalité

02 47 36 81 65

mission.egalite@univ-tours.fr

Les associations étudiantes



La mission d'IAE Tours Consulting est de professionnaliser, responsabiliser et faire monter en compétences les étudiants de l'IAE Tours Val de Loire, en proposant aux professionnels des services novateurs dans les domaines du management. (contact@iaetours-consulting.fr)

Le Bureau des Etudiants (BDE) de l'IAE de Tours joue un rôle majeur dans votre intégration au sein de l'école et dans le bon déroulement des années universitaires que vous allez vivre.

Sa mission principale est d'animer le campus de l'IAE de Tours, ainsi que la vie étudiante en proposant de nombreuses activités sportives, sorties et événements (WEI, gala...) afin de créer un esprit de cohésion et de faciliter les interactions sociales.

Nous proposons une carte adhérent permettant d'avoir accès à des réductions dans des établissements de loisirs, restaurants et bars de la ville ainsi que de nombreux avantages lors de nos événements.



La nouvelle équipe du BDE de l'IAE de Tours a hâte de vous rencontrer et de vous faire vivre vos plus belles années étudiantes !

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux ([@bde_iae_tours](https://www.instagram.com/bde_iae_tours) sur Instagram) pour être informé de toute l'actualité.



En plus de la qualité et de la diversité des enseignements, l'univers associatif est un des nombreux atouts de l'IAE Tours.

Au cours de la licence de Gestion, vous aurez l'opportunité de rejoindre l'ASSO IAE Tours qui encadre plus de 40 projets étudiants.

Amateurs de sport, défenseurs de la cause environnementale, férus de finance ou encore

passionnés d'arts, l'ASSO IAE Tours vous permettra de vous investir dans un projet étudiant, de développer votre créativité ainsi que votre indépendance et ce, tout en faisant de superbes rencontres.

Rejoindre un des projets de l'ASSO IAE, c'est s'assurer de profiter pleinement de votre licence et de vivre des expériences aussi enrichissantes qu'exaltantes.

Alors, n'hésitez surtout pas à nous contacter pour en savoir plus :

iaeassotours@gmail.com

Les services étudiants

Le CROUS – Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires – est un établissement public autonome sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

On trouve un CROUS dans chaque académie.

L'ensemble des CROUS constitue un réseau avec un centre national à sa tête, le CNOUS.

Le CROUS (ou Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) a pour mission de gérer les services de proximité qui améliorent les conditions de vie des étudiants. Pour cela, il gère



les bourses et les aides financières, des résidences et des restaurants universitaires, vous permet de rencontrer des assistants sociaux, vous propose des activités culturelles et des offres d'emplois. Il travaille également à l'accueil des étudiants étrangers.



Le service de santé universitaire de l'université de Tours propose des consultations de médecine générale et de spécialité, en complémentarité avec les médecins de ville et les centres hospitaliers voisins.

Le service est présent sur deux sites : à Tours et à Blois.

Si vous avez un médecin traitant à proximité (Tours ou périphérie), vous devez en priorité prendre rendez-vous auprès de lui.

Le centre de santé basé à Tours est conventionné secteur 1 avec la sécurité sociale et pratique le tiers payant. Lors de votre venue, pour bénéficier du tiers payant intégral (= aucune avance de frais), vous devrez présenter votre carte d'étudiant, votre carte vitale à jour (ou à défaut votre attestation de prise en charge) et votre carte de complémentaire santé.

Cette plateforme permet d'accéder directement au planning de certains professionnels du service et de choisir le rendez-vous qui vous convient, de le modifier ou de l'annuler si besoin. Pour tout autre prise de rdv, vous pouvez appeler le 02.47.36.77.00.



Les logements universitaires

Tous les étudiants, boursiers ou non, peuvent prétendre au logement universitaire.

Le CROUS propose des chambres meublées et des studios ainsi que des appartements meublés du Type 1 au Type 3.

12 résidences universitaires sont mises à dispositions des étudiants sur Tours, à côté des différents sites universitaires.

Pour les chambres et les studios meublés (ouvrant droit à l'A.L.S.)

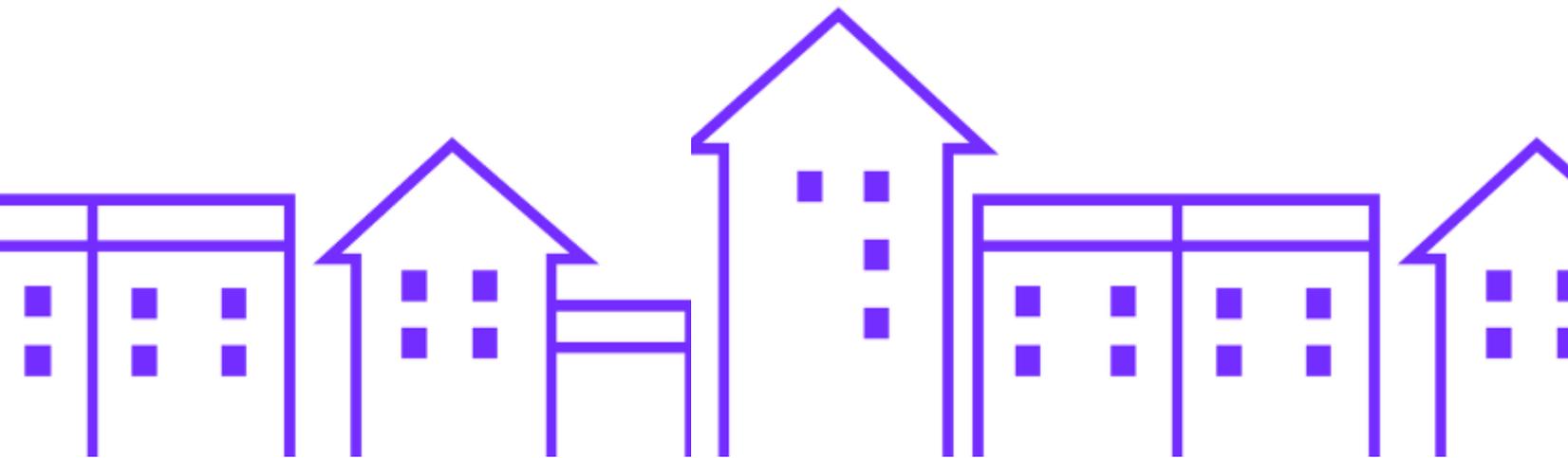
- Résidence du Sanitas
- Résidence de Grandmont
- Résidence de St Symphorien
- Résidence de la Croix-Montoire
- Résidence Hélène Boucher
- Résidence Tanneurs



Pour les appartements meublés (ouvrant droit à l'A.P.L.)

- Résidence Christophe Colomb
- Résidence Europa
- Résidence les Garennes
- Résidence du Technopôle
- Résidence Tonnellé
- Résidence Rabelais

Pour demander ce type de logement, vous devez constituer un Dossier Social Etudiant entre le 15 janvier et le 15 mai précédant votre entrée à l'Université, sur le site du C.R.O.U.S. Les logements sont attribués selon des critères sociaux.



Les aides au logements

Les bourses sur critères sociaux et les aides ponctuelles d'urgence sont consultables sur le site du Crous d'Orléans-Tours www.crous-orleans-tours.fr ou www.messervices.etudiant.gouv.fr

Pour les étudiant.e.s non éligibles aux aides du Crous, une aide de l'université est possible en vous rapprochant des assistantes de service social.

Sur etudiant.gouv.fr rubrique: « Vos services ». Pour les étudiants boursiers de M1 inscrits pour la première fois dans un établissement d'une région différente de celle de l'obtention de la licence. Le montant de cette aide est de 1000 €.

La restauration universitaire

Situé à deux pas de la Faculté, le restaurant universitaire est ouvert de 11h30 à 13h30 du lundi au vendredi et propose des plats du jour, de la cuisine du monde, des poissons et grillades.

Paiement par carte monétique IZLY ou espèces.

Exonération de frais d'inscription

Vous êtes en formation initiale : dossier à retirer à la scolarité et à retourner au service formation, instruction en commission, sur critères sociaux (<https://www.univ-tours.fr/formations/comment-sinscrire/inscription-reinscription/exoneration-des-droits-universitaires>).

Vous êtes réfugié.e et sous protection subsidiaire: exonération des droits d'inscription sur présentation du titre de séjour ou récépissé à la scolarité lors de l'inscription.



Tours, une ville étudiante

Jeune et dynamique, Tours compte plus de 30 000 étudiants, dont 10% d'étrangers, répartis sur plusieurs campus à travers toute la ville. Plus grande université de la région Centre-Val de Loire, l'Université de Tours délivre une large variété de diplômes et mène une activité de recherche scientifique intensive.

Une Offre de formation pluridisciplinaire

Parmi les 30 000 étudiants accueillis chaque année par l'Université de Tours, 3 000 sont étrangers, issus de 120 nationalités. Partenaire de plus de 200 universités dans le monde, l'Université de Tours délivre des diplômes dans plus de 50 filières : arts et sciences humaines, lettres et langues ; droit, économie et sciences sociales ; sciences et techniques ; médecine, etc. La ville compte aussi une école d'ingénieurs (Polytech), deux Instituts universitaires de technologie (IUT), une école des Beaux-Arts (TALM-Tours).



Une recherche dynamique et de qualité

L'Université de Tours compte 36 unités de recherche dont 15 sont associées à des grands organismes de recherche français : l'Inserm, le CNRS ou l'Inra. Encadrés par près de 900 enseignants-chercheurs, les doctorants sont regroupés en 4 écoles doctorales : « Energies, Matériaux, Sciences de la Terre et de l'Univers », « Mathématiques, Informatique, Physique Théorique et Ingénierie des Systèmes », « Santé, Sciences Biologiques, Chimie du Vivant » et « Sciences de l'Homme et de la Société ». Près de 140 thèses sont soutenues chaque année.

Une vie étudiante sûre et abordable

Vivre et suivre ses études à Tours ne nécessite pas un gros budget. Le coût d'un logement est par exemple deux fois moins élevé qu'à Paris. Les transports en communs sont aussi accessibles à des prix raisonnables. Depuis l'Institut de Touraine, vous pouvez facilement vous déplacer à pied, à vélo, en bus ou en tramway pour aller faire du sport, vous promener dans le quartier historique, faire du shopping, assister à un spectacle, profiter des bords de la Loire...

REGLEMENT INTERIEUR

Formaliser une plainte ou une réclamation

Si vous souhaitez formaliser une plainte ou une réclamation, il convient d'adresser celle-ci en la datant et la signant, par courrier ou courriel à l'attention de :

Madame Bertin-Encelot
Responsable Administrative

IAE Tours Val de Loire
50 avenue Jean Portalis 37200 TOURS

Courriel : veronique.bertin-encelot@univ-tours.fr

Gestion des plaintes et réclamations

- Accusé réception de la plainte ou de la réclamation dans un délai de 15 jours
- Traitement de la plainte ou de la réclamation et réponse à l'étudiant dans un délai de 2 mois

C O N T A C T

Website: <https://iaetours.fr/>